

MADAGASCAR

Revue de Presse septembre 2007

POLITIQUE INTÉRIEURE

Roland Ratsiraka : liberté provisoire à nouveau refusée. Le tribunal de Toamasina a refusé la troisième demande de liberté provisoire de Roland Ratsiraka. (D'après L'Express du 05/09/2007)

Roland Ratsiraka se présentera à la barre les 4 et 5 octobre, pour répondre de quatre chefs d'inculpation qui le retiennent en prison depuis 21 semaines. Un procès qui déterminera son avenir politique. (D'après L'Express du 29/09/2007)

Préparation des législatives anticipées du 23 septembre, observation des élections

Cinq observateurs retenus, dont deux d'origine étrangère : il s'agit du Comité national d'observation des élections (KMF/CNOE), du FFKM, de l'Union Nationale Malgache des Droits Humains (UNMDH), de l'Electoral Institute of Southern Africa (EISA) ainsi que du National Democratic Institute (NDI). (D'après L'Express du 06/09/2007)

La SADC répond à l'invitation du gouvernement malgache pour la supervision des élections. Dans leur démarche, les observateurs de la SADC consulteront l'avis des entités politiques qui s'opposent à la tenue des législatives ainsi que les instances chargées de l'organisation du scrutin. Il s'agit d'une présence « *non participative* ». Pour certains candidats de l'opposition, « *c'est une grande mascarade* » qui ne vise qu'à cautionner les autorités, les observateurs n'ayant pas participé au processus d'organisation en amont du scrutin. (D'après L'Express, Les Nouvelles et Tribune du 17/09/2007)

Plusieurs autres organisations internationales envoient des observateurs : l'UE, le COMESA et l'OIF. Au total, 23 organes internationaux se sont présentés à la demande du gouvernement. (D'après L'Express du 20/09/2007 et Les Nouvelles du 21/09/2007)

Réforme électorale : la société civile fait pression. Une campagne de sensibilisation sur la réforme électorale et l'éducation civique est menée par la coalition des Organisation des Sociétés Civiles (OSC) à travers tout le pays. Parmi ses membres : l'Union Nationale Malgache des Droits Humains (UNMDH) et le Comité national d'observation des élections (KMF/CNOE). "La réforme électorale est actuellement incontournable. Presque toutes les forces vives de la nation, sauf le pouvoir, en sont convaincues. C'est pourquoi nous nous engageons dans la conscientisation des citoyens", déclare le secrétaire général du KMF/CNOE. Selon lui, le financement accordé par l'organisme National Democratic Institute (LDI) à la campagne constitue le signe du soutien du gouvernement américain au projet de réforme. (D'après L'Express du 07/09/2007)

A noter que la FFKM a décidé de ne pas participer à cette action. La démarche de la coalition n'aurait pas plu à certains de ses dirigeants dans la mesure où la fédération des Églises a déjà proposé son propre code électoral. Présenté au bureau permanent de l'Assemblée nationale de l'ancienne législature, la majorité l'a rejeté. (D'après Tribune du 07/09/2007)

Profusion de candidats indépendants : ceux-ci dépassent les deux tiers des candidats des partis ou d'associations politiques. Ils sont au nombre de 244 dans toute l'île. Malgré leur

étiquette politique, beaucoup de politiciens choisissent, ainsi, de se lancer dans la course en tant qu'indépendants, "pour une raison stratégique". (D'après L'Express du 06/09/2007)

10 millions d'Ariary attribués à chaque candidat du TIM, à titre de fonds de campagne, près de 4 fois plus qu'en 2003 : plus d'un s'interrogent sur l'origine des fonds alloués par le parti au pouvoir pour la couverture de la campagne de ses candidats. Certains vont pouvoir mener une campagne à l'américaine, pour compenser leur manque de notoriété ou de crédibilité. (D'après Tribune du 07/09/2007)

L'opposition en ordre dispersé : les candidats de l'opposition n'ont pas trouvé de consensus quant à l'organisation de leur campagne, et ce, en dépit de nombreuses réunions qu'ils ont tenu. (D'après L'Express du 04/09/2007)

AREMA : l'ancien parti au pouvoir ne participera pas aux élections. Ange Andrianarisoa, représentant de l'aile « ratsirakiste » persiste : faute de retour des exilés politiques, de dialogue, de réconciliation nationale et d'autres préalables comme la révision du code électoral, l'AREMA ne participera pas aux élections. Mais deux leaders de cette mouvance se présenteront malgré tout, sous l'étiquette « indépendant ». L'AREMA de Pierre Houlder sera présent dans 37 circonscriptions. (D'après Tribune du 05/09/2007)

L'Église catholique (ECAR) désavoue l'implication du FFKM dans la campagne électorale : le torchon semble encore brûler entre l'Église catholique et le pouvoir. Le responsable de la communication de l'ECAR dénonce vivement l'implication des Églises du FFKM dans les manifestations politiques, en l'occurrence la campagne législative. Il condamne notamment la tenue d'un culte œcuménique au palais de sports de la Capitale, à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale du parti présidentiel TIM. François de Paul Rakotondrasolo se défend d'engager une polémique avec qui que ce soit, et surtout au sein du FFKM dont l'ECAR est membre à part entière. (D'après Les Nouvelles du 15/09/2007)

Primes aux « meilleurs taux de participation » : en réponse à une question du chargé d'affaires suisse sur le taux de participation, le Premier ministre a annoncé que « les Régions et districts qui réaliseront les meilleurs taux de participation aux prochaines législatives recevront des primes spéciales » (D'après Midi du 20/09/2007)

Cinquante candidats sans bulletins : « 8 % des 558 candidats n'ont jamais déposé leurs bulletins de vote auprès de l'administration », a déclaré le Premier ministre. Deux partis de l'opposition sont les plus touchés par ce retard. Le dépôt direct des bulletins d'un candidat dans les bureaux de vote n'est pas permis pour celui qui n'a pas remis les siens. Le cas est analogue pour les bulletins en nombre insuffisant. (D'après L'Express du 21/09/2007)

Le KMF/CNOE dénonce des intimidations : à deux jours de la tenue des élections, il dénonce de nombreuses lacunes dans l'organisation du scrutin. Intimidations et absence de bulletins de vote de certains candidats font partie des principaux problèmes rencontrés. « Les agents de l'État travaillant dans les domaines de la santé et de l'éducation sont les principales victimes des intimidations », déclare son secrétaire général. (D'après L'Express du 22/09/2007)
Le KMF-CNOE estime avoir accompli sa mission d'information de sensibilisation et d'observation, malgré les obstacles. Il déplore cependant que les autorités n'aient pas réagi face aux irrégularités dénoncées. (D'après Tribune du 22/09/2007)

Les résultats du scrutin et le bilan des observateurs

Une victoire écrasante et amère pour le TIM : le parti présidentiel a remporté les législatives dans les 6 circonscriptions de la capitale et 4 des 5 plus grandes villes du pays mais le fort taux d'abstention, de l'ordre de 70%, embarrasse la classe politique et risque de mettre en cause la légitimité des nouveaux élus. Le taux d'abstention enregistré ressemble à bien des égards à celui du référendum constitutionnel du 4 avril. L'avertissement s'applique aussi bien au régime qu'à l'opposition, laquelle qui ne tient toujours pas un discours cohérent et structuré. Pour le Père Rémi Ralibera, « *personne ne croit plus aux élections* » Le chef du gouvernement a rejeté toute idée de désaveu public de la politique étatique : « *Il faut aller sur le terrain pour constater développement de leur région par l'intermédiaire du MAP* », ajoute-t-il, dissociant les résultats des législatives de la mobilisation autour du MAP. Aucun candidat du CRTIM, l'aile réformatrice du TIM, n'est en position de gagner les élections. L'Assemblée nationale sera composée de 106 députés issus du TIM et d'une vingtaine d'autres seulement issus d'horizons différents ; certains d'entre eux rejoindront le groupe parlementaire TIM. Ces élections seront lourdes de conséquences pour les partis classiques. Ils ont tous connu une journée « *noire* » ce 23 septembre. De même, les résultats de ces scrutins n'augurent rien de bon pour leurs chefs respectifs. Le pouvoir est parvenu à se débarrasser des grands animateurs de la Chambre basse de la dernière législature. (D'après AFP, Tribune et L'Express du 24/09/2007, L'Express et Midi du 25/09/2007, L'Express du 27/09/2007, Midi du 28/09/2007)

A l'occasion de son bilan, la SADC relance le bulletin unique : après quinze jours de supervision des affaires électorales, la mission d'observation a listé l'usage du bulletin unique parmi les attentes de l'électorat malgache : « *Le système de bulletin de vote multiple doit être revu car il constitue un inconvénient sérieux et handicape les petits partis politiques ou les candidats indépendants, en raison des coûts élevés qu'il implique* ». Sa déclaration rappelle l'existence de candidats disqualifiés faute de bulletins de vote. (D'après L'Express du 25/09/2007)

L'Union africaine surprise par le faible taux de participation : le mauricien chef de la mission d'observation a soulevé la question de la légitimité. « *Le faible taux de participation des électeurs pourrait induire un problème de légitimité* », a-t-il avancé, ajoutant qu'« *il y a là matière à réflexion* », pour une élection de proximité. (D'après L'Express du 27/09/2007)

Appel au calme des observateurs internationaux : les observateurs internationaux de l'UA et du COMESA ont bien relevé les doléances des candidats qui se sont sentis lésés, mais ont conclu à un déroulement satisfaisant. Ils « *supplient le peuple malgache à maintenir la paix et la sécurité pendant que la compilation des résultats* ». Certains ne manquent pas toutefois de faire observer que les observateurs étaient en nombre très insuffisant et que leurs déclarations répondent à des préoccupations diplomatiques sujettes à caution. (D'après Midi et Tribune du 27/09/2007)

Des résultats discordants selon le CNOE : contrairement aux missions étrangères qui ont suivi les élections législatives, le Comité national d'observation des élections a fait part de ses préoccupations concernant des irrégularités. Il a fait mention devant les représentants des missions d'observations extérieures de distorsions entre les résultats fournis par ses observateurs sur place et ceux transmis au ministère de l'Intérieur. L'Union nationale de l'opposition n'entend pas se plier facilement aux résultats proclamés et aux appréciations des observateurs internationaux ; elle dit regretter d'avoir participé à ce scrutin et réclame de nouvelles élections. (D'après L'Express, Tribune et Midi du 29/09/2007)

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE

La perpétuité pour trois trafiquants d'ossements humains : c'est une grande première dans les annales des vol et trafic d'ossements humains. Poursuivis pour violation de sépulture et de vol d'ossements, trois trafiquants ont écopé des travaux forcés à perpétuité. Mais à quoi peuvent-ils servir et qui peut bien être derrière ce commerce illégal ? Ces questions resteront sans réponse, du moins pour le moment car, jusqu'ici, seuls les profanateurs et les intermédiaires sont connus et condamnés. (D'après *Les Nouvelles* du 06/09/2007)

Selon Transparency International, la lutte contre la corruption reste à gagner : les efforts fournis par le pays ne sont pas suffisants aux yeux de l'extérieur. Madagascar est classé à la 94e place sur 179, avec une note de 3,2 en 2007, stable par rapport à l'année précédente. (D'après *L'Express* du 27/09/2007)

Concours administratifs : halte à la corruption ! Le ministère de la Fonction Publique va travailler avec le BIANCO pour que tout soit transparent aux prochains concours à l'ENAM [École Nationale d'Administration]. Les irrégularités relatives à l'organisation de concours administratifs ont fait couler beaucoup d'encre dans le passé et ont coûté leurs places à beaucoup de responsables concernés. (D'après *Midi* du 04/09/2007)

Renforcement de la coopération entre les services de lutte anti-corruption de Madagascar et de Maurice : le BIANCO et son homologue mauricien vont coopérer plus étroitement dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Le BIANCO va mettre en place un service de renseignements financiers. (D'après *Midi* du 27/09/2007)

Trafics et pillages : la sécurité des 5600 km de côtes malgaches à renforcer. « *Il faut protéger nos richesses nationales* ». Tel est le mot d'ordre du Président Marc Ravalomanana. « *Il est fréquent que la nuit, ou très tôt le matin, se déroulent sur nos côtes des opérations d'exportations illicites de nos produits ou trafics de stupéfiants* », a expliqué le Chef de l'État. D'autant plus que les personnes qui s'adonnent à ce genre de trafic ont des moyens matériels et financiers importants, a-t-il continué. « *Si toutes ces pratiques illégales continuent, nos richesses seront taries définitivement d'ici quelques années* » a-t-il averti. (D'après *Le Quotidien* du 03/09/2007)

Travailleurs malgaches postulants pour les Bahamas : une sombre arnaque. L'opinion publique malgache est focalisée sur ce que l'on a surnommé "*l'affaire Bahamas*". Le 30 juillet, une société dénommée Gateway Global Consultants annonçait dans les médias qu'elle recrutait 1.500 employés pour les Bahamas. Sans aucune preuve, les rumeurs les plus fantaisistes circulèrent alors sur cette offre de travail "*miraculeuse*". Les postulants étaient conviés à déposer leur demande, avec un dossier complet ainsi qu'une "*caution*" de 100.000 Ar. Le Ministère de l'Intérieur, en charge de la délivrance des passeports installait un "*guichet unique*" pour satisfaire les demandeurs qui se mirent à affluer (plusieurs dizaines de milliers de candidats). Ce n'est qu'un mois plus tard que les Ministères de la Justice, du Travail et des Affaires Étrangères se manifestèrent : on apprit ainsi que la dite compagnie n'existait pas. De nombreux travailleurs, pour la plupart en poste dans des usines franchises, avaient déjà quitté leur emploi et vendu leurs biens afin de s'acquitter de la caution, du passeport, et des dépenses exigées pour l'obtention des papiers administratifs. Beaucoup s'étaient endettés. Le compte de Steve Turmel, qui officiait au nom de cette société fantôme a été gelé par décision de justice. L'intéressé a été arrêté, placé en garde à vue puis relâché. (D'après *Témoignage Réunion* du 11/09/2007)

La Confédération Générale des Syndicats des Travailleurs exige que l'État intervienne en faveur des jeunes qui ont quitté leur emploi et se sont séparés de tous leurs biens pour postuler. L'État doit intervenir en faveur des gens qui ont perdu leur emploi en négociant

avec leurs employeurs. Il doit aussi faire en sorte que la caution payée par ces candidats leur soit remboursée. (D'après Tribune du 15/09/2007)

Steve Turmel, l'agent de recrutement pour les Bahamas, est passé aux aveux. Les emplois qu'il a promis ne sont que mirage. La Justice est à ses trousses. Il a promis de rembourser les 100 000 Ar qu'il a soutiré aux 4 000 candidats retenus. (D'après L'Express du 18/09/2007)

Des progrès réels dans la lutte contre la mortalité infantile : des progrès réels, quoique inégaux selon les continents, ont été accomplis récemment en matière de lutte contre la mortalité infantile dans le monde, qui est à son plus bas niveau depuis 17 ans, annonce l'UNICEF. Le taux a diminué de 41% à Madagascar. (D'après AFP du 12/09/2007)

Condamnations à mort : le quotidien « Les Nouvelles » relate dans sa rubrique « faits divers » l'évasion de deux prisonniers qui venaient d'être condamnés à la peine capitale. Ils avaient été reconnus coupables de l'attaque à main armée d'une société commerciale en 2006. L'un des deux prisonniers a de nouveau été condamné à la peine capitale par contumace le 20 septembre, pour des faits identiques commis en 2005. (D'après Les Nouvelles des 18 et 21/09/2007)

La peine de mort encore prononcée à Madagascar : l'annonce de ces condamnations a créé des remous au sein des organismes militant pour l'abolition de la peine capitale. Ils n'ont pas tardé à manifester leur point de vue. En effet, bien que les condamnations à mort soient rares à Madagascar, cette peine est toujours prononcée mais commuée, en quelque sorte, en peine d'emprisonnement à perpétuité. Selon un rapport de la Coalition mondiale contre la peine de mort, en 2003, quelques membres la Chambre basse avaient sollicité l'abolition de la peine de mort. «En novembre 2005, un projet de loi abolissant la peine de mort a été déposé par un sénateur. La proposition a été transmise à la primature en 2006, qui a émis des recommandations. Le ministère de la Justice travaille à la mise en place de peines alternatives. Les parlementaires devaient discuter du projet d'abolition en novembre 2006, mais l'étude a été reportée et devrait avoir lieu cette année». Toujours d'après le rapport, la dernière exécution capitale remonte à 1958, sous le régime colonial. En 2005, Madagascar compte 11 condamnés à mort. (D'après Les Nouvelles du 21/09/2007)

986 détenus ont bénéficié des services de l'ACP depuis 2003 : le projet intitulé «Promotion et défense des droits fondamentaux des détenus» élaboré par le ministère de la Justice, le Catholic relief services (CRS) et l'Aumônerie catholique des prisons (ACP) arrive à son terme. Depuis 2003, 986 détenus, soit plus de 400 dossiers ont bénéficié du soutien de l'ACP, lequel les a par la suite confiés à des avocats. Grâce à cette initiative, 50% des dossiers traités se sont soldés par des résultats encourageants : obtention de liberté provisoire, accélération du traitement des dossiers, et généralement amélioration des conditions de détention. Le projet aura mobilisé plus d'une cinquantaine d'avocats, qui sont dans l'attente d'un éventuel renouvellement. (D'après Les Nouvelles du 22/09/2007)

Un besoin de 10 000 salles de classe dans l'enseignement primaire : une ombre plane sur l'éducation pour tous. La carence en infrastructures scolaires demeure un grand handicap. L'insuffisance du budget reste une barrière pour faire progresser la situation, même si le gouvernement accomplit de grands efforts, en construisant 2 000 à 3 000 nouvelles salles par an depuis 2003. La situation n'est que la suite logique de l'absence d'investissements dans le secteur de l'éducation, durant les 20 dernières années. (D'après L'Express du 25/09/2007)

La « Convention relative aux droits des personnes handicapées » signée par Marc Ravalomanana : en marge de la cérémonie officielle d'ouverture de la 62ème AG des Nations Unies, le président a signé cette Convention, ainsi que son Protocole facultatif. La

Convention avait été adoptée par l'AG le 13 décembre 2006, après avoir été élaborée et négociée depuis 2001. A ce jour, 101 États l'ont déjà signée. (D'après Sobika du 25/09/2007)

Amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH) en 2005 : le PNUD indique dans son rapport 2006 que "Madagascar rejoint le rang des pays à développement humain moyen, ce qui constitue une avancée en matière de progrès social". En effet, la Grande Île, en 2005, a eu un IDH évalué à 0,527. Durant les 5 dernières années, l'IDH pour Madagascar a connu une hausse de 8,8% en raison essentiellement de l'amélioration progressive des indicateurs liés à l'espérance de vie et à la scolarisation. Mais entre 2001 et 2005, le PNUD constate une urbanisation croissante de la pauvreté avec une baisse des dépenses per capita de -1,4%. Les femmes sont les plus touchées par l'accroissement de la pauvreté dans les grandes villes ; elles sont frappées par le chômage, la discrimination pour le revenu, la disparité au niveau de l'accès à l'enseignement supérieur, la précarité du système de santé et la faible participation aux affaires publiques. "Sur le plan global, des progrès sont constatés au niveau de la gouvernance institutionnelle mais des insuffisances de réformes macro-économiques majeures freinent la circonscription rapide du déficit public et de l'inflation renforçant ainsi la vulnérabilité des plus démunis. Le niveau de la croissance économique des 5 dernières années n'a pas encore eu assez d'impact sur la qualité de bien-être des individus. (D'après DTS du 27/09/2007)

DIPLOMATIE, INTEGRATION REGIONALE, COOPERATION

Océan indien : les zones côtières mieux protégées. La COI et l'UE lancent un projet destiné à mieux préserver les ressources côtières et maritimes de 7 pays de la région. L'objectif du Programme de gestion durable des zones côtières est de préserver les ressources côtières et maritimes en appuyant les initiatives locales et nationales. Le programme initié en 2006 a reçu l'appui de l'UE à hauteur de 18 millions d'euros d'ici 2011. Il est axé particulièrement sur 7 points : l'érosion côtière, la gestion des ressources, l'érosion du sol en amont, la gestion des déchets liquides, l'écotourisme et l'aquaculture. (D'après L'Express du 08/09/2007)

Expiration de l'accord ACP fin 2006 : Maurice à la recherche d'une solution régionale. Maurice a proposé d'approcher Madagascar, les Seychelles et les Comores afin de conclure ensemble un Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE dans le but de sauvegarder leurs intérêts économiques et commerciaux respectifs et pour dégager un développement économique durable pour la sous-région de l'océan Indien. Cet accord viendrait remplacer le régime de non-réciprocité commercial existant entre les pays ACP et l'UE, prévu dans l'accord de Cotonou qui expire le 31 décembre 2007. (D'après Pana du 20/09/2007)

Délestages de la JIRAMA : la SADC à la rescousse. L'organisation régionale va contribuer au redressement de la société, suite à ses difficultés financières qui ont provoqué d'innombrables coupures d'électricité dans l'ensemble de l'île et dont les conséquences socio-économiques sont incalculables. Madagascar ne dispose actuellement que de 400 mégawatt, alors que le minimum pour assurer une bonne couverture serait de 2000 mégawatt. (D'après Tribune et Les Nouvelles du 17/09/2007)

ECONOMIE

Les Chinois renforcent leurs positions et inquiètent les opérateurs traditionnels : une véritable invasion se fait de plus en plus sentir non seulement dans le commerce mais aussi dans l'industrie. Au point d'inquiéter les opérateurs des autres nationalités. Fini le temps où les Chinois étaient avant tout synonyme de commerce de produits bas de gamme, car ils

s'impliquent actuellement dans beaucoup de secteurs. Une Association des Commerçants et Entrepreneurs Chinois à Madagascar (ACECMA) vient de voir le jour, elle est perçue comme une démonstration de force. (D'après Midi du 28/09/2007)

Climat des affaires : Madagascar à la 149e place sur 178, selon le rapport « *Doing Business 2008* » de la Banque mondiale. Le pays est loin d'atteindre les performances de sa voisine l'île Maurice, placée au 27^{ème} rang. Parmi les points faibles, la Grande Ile est classée 150^{ème} pour l'embauche des travailleurs, en particulier dans le domaine de la réglementation de l'emploi, le recrutement et le licenciement, ainsi que la rigidité des horaires de travail. (D'après Tribune du 27/09/2007)

Au 30/09/2007, 1euro = 2601 Ariary (cours pondéré)

ANNEXE

L'article de l'envoyée spéciale du Monde ci-dessous n'apporte aucun élément nouveau par rapport à la revue de presse reposant sur une analyse au quotidien de l'actualité malgache, telle qu'elle apparaît au travers des sources disponibles sur Internet, mais il a le mérite de faire le récapitulatif des événements de ces derniers mois et de bien traduire l'ambiance politique du moment.

L'opposition malgache accuse le président Ravalomanana d'exercice solitaire du pouvoir

La faible mobilisation des électeurs malgaches constatée aux législatives anticipées qui se sont tenues dans le calme, ne devrait pas empêcher le président Ravalomanana d'atteindre le but qu'il s'est fixé en dissolvant l'Assemblée nationale le 24 juillet : renforcer sa majorité parlementaire et affaiblir des députés frondeurs.

Lâché par ses anciens alliés, par l'Église catholique et par une partie de ses troupes, le chef de l'État, gère seul ou presque le pays et supporte de moins en moins la critique.

Pourtant, l'opposition ne se berce d'aucune illusion. Après une campagne plutôt terne, menée avec des moyens rudimentaires, encore divisée, elle sait qu'elle ne peut prétendre à la victoire.

D'autant qu'elle doit partager l'espace de contestation avec d'anciens députés du parti au pouvoir, le TIM, en rupture avec leur formation.

Le TIM, créé peu avant les présidentielles de 2001, autour de la candidature de Marc Ravalomanana, a traversé plusieurs crises internes.

La première date de mai 2006, avec la destitution du président de l'Assemblée nationale, Jean Lahaniiriko. Un an plus tard, parmi les députés fidèles au président, un groupe a dénoncé l'inertie du parti et créé un mouvement dit de "rénovation" [le CRTIM].

Il n'en fallait pas plus pour que le chef de l'État sanctionne les récalcitrants en dissolvant l'Assemblée, appelant à des élections anticipées à moins de deux mois de la fin du mandat.

"Il n'écoute plus personne. Il dirige seul, avec le ministre des finances. Même ses ministres ont peur de lui", affirme, sous le sceau de l'anonymat, l'un des anciens collaborateurs de M.

Ravalomanana. Ceux qui, en 2001, louaient son efficacité, sa détermination et son indépendance, critiquent aujourd'hui son autoritarisme et son "mode de décision à la hussarde".

L'opposition dénonce la "dictature", et joue parfois à se faire peur : un cadre de l'Arema, l'ancien parti au pouvoir, refuse ainsi de se rendre dans les quartiers proches de la présidence, au motif que ce serait "dangereux".

Plusieurs ressortissants étrangers ont été déclarés indésirables, voire expulsés, parmi lesquels deux journalistes et le père Sylvain Urfer, un jésuite membre de l'Observatoire de la vie publique, une instance de la société civile.

Des politiciens et des hauts fonctionnaires sont en prison pour "atteintes à la sûreté de l'État" ou, le plus souvent, pour des malversations financières. "La plupart ont effectivement plongé la main dans la caisse. Ils ont le tort soit de se faire remarquer soit de déplaire au prince", poursuit un ancien député de l'opposition.

Depuis l'adoption d'une nouvelle Constitution en avril, les députés ne sont plus protégés par l'immunité parlementaire que durant les sessions. "C'est la méthode Ravalomanana. Tout le monde ici a des casseroles, des problèmes avec le fisc, de la corruption, des détournements. Avec la fin de l'immunité, les députés vont devoir se tenir à carreau, c'est un moyen de pression comme un autre", argumente cette même source.

Autre nouveauté de la Constitution, la disparition du concept de laïcité voulue par le chef de l'État, vice-président de l'Église de Jésus Christ à Madagascar (FJKM-protestante). L'Église catholique s'en est inquiétée, craignant que le religieux n'investisse plus encore le champ politique.

En 2001, au moment de l'élection présidentielle qui l'opposait à l'ancien président Didier Ratsiraka, M. Ravalomanana avait reçu un soutien massif de toutes les Églises. Praticant assidu, il débute ses réunions par des séances de prière et les employés de sa société agroalimentaire, Tiko, sont invités à prier ensemble tous les vendredis.

Les camions de Tiko portent un numéro d'immatriculation se terminant par un 7, chiffre biblique. Le président affirme être inspiré par Dieu dans sa gestion du pays.

Le plus grand reproche fait à M. Ravalomanana par ses adversaires reste tout de même sa tendance à mélanger les genres. Les grandes réunions du TIM se font ainsi dans les locaux de Magro, le grossiste de Tiko.

Lors du défilé du 26 juin, anniversaire de l'indépendance du pays, les banderoles publicitaires pour de la margarine, de l'eau ou des yaourts étaient toutes consacrées à des produits Tiko. De même, sur les vols intérieurs d'Air Madagascar, il est impossible de boire autre chose que les jus de fruits ou les sodas du président.

"Il nous avait dit qu'il allait gérer Madagascar comme une entreprise, il ne nous avait pas dit que le pays serait son entreprise", regrette un opérateur économique. Le chef de l'État a des intérêts dans quasiment tous les domaines : la collecte du riz, la production de farine, le bâtiment et la construction, les médias, avec une chaîne de télévision et une radio. Depuis son accession au pouvoir, ses affaires prospèrent, et personne n'ose le concurrencer.

En revanche, même ses plus farouches opposants reconnaissent qu'il a, avec la construction de nombreuses routes, désenclavé les régions de la Grande Île, dont le réseau routier était inexistant.

Il a aussi autorisé la prospection minière. Deux gisements, l'un de nickel l'autre d'ilménite, ont été mis en exploitation. Le pétrole malgache intéresse plusieurs compagnies. Le chef de l'État a d'ailleurs ajouté à son empire une branche Tiko Petroleum. (*Le Monde du 25/09/2007*)